

Septembre 2014

M A I N I N G

N° 56

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte d'accueil de la police et la gendarmerie nationale).

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.

Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



**VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :

SFR : 10 23

ORANGE : 0 800 100 740

BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr



Contre les **cambriolages**,
ayez les **bons réflexes !**



© DICOM - Photos © STRPA - P. P. - Fotolia.com

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmes).

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Chères Maingeoises, Chers Maingeois,

Après un mois d'Août qui a battu un record de froid et de pluie qui, pour notre département, datait de plusieurs décennies, nous retrouvons enfin, des normes saisonnières correctes...

En juillet, les foulées maingeoises ont été un grand succès populaire et ont fait découvrir aux participants nos beaux chemins ruraux et une partie de notre patrimoine tout en leur permettant de pratiquer une activité sportive. Merci aux bénévoles, aux signaleurs et aux organisateurs ainsi qu'à Corinne COLLET, Adjointe aux sports.

Le Centre de Loisirs de Maing, dirigé par Houssine BENGHENNOU et Frédérique PONTHEU a attiré un nombre important d'enfants de par la qualité de son organisation. Il s'est déroulé dans d'excellentes conditions, l'équipe pédagogique ayant fourni un travail remarquable en proposant aux différents groupes des activités diversifiées sous différents cieux.

Il faut mettre en exergue l'excellente collaboration entre l'équipe pédagogique de l'ALSH, l'Adjoint à la Jeunesse et les services municipaux.

La 17ème fête médiévale a, une fois encore, attiré de très nombreux Valenciennois. La météo aura été clémente juste aux bons moments ! C'est une confirmation supplémentaire de l'immense succès populaire des Maingovales, fruit du travail de toute une année des membres de l'association présidée par Charles COLLET et de bénévoles passionnés.

La lutte contre les inondations ne connaît pas de répit : la commune continue de travailler avec Valenciennes Métropole pour compléter le dispositif réalisé en 2013 (merlons, fascines, haies). Les futurs travaux seront liés aux études actuelles réalisées sur Quéré-

naing, Verchain et Monchaux. Pour l'essentiel, seront concernés le chemin de l'Épinette et le secteur de la route pavée du cimetière à Quérénaing.

Comme vous l'avez constaté, des travaux très importants sont en cours rue Roger Salengro et sur le CD40 sous la responsabilité du Conseil Général du Nord. C'est l'aboutissement de longues études pour, d'une part, sécuriser l'accès au Collège de Thiant et, d'autre part, pour permettre l'écoulement des apports d'eaux de surface venant de l'amont. Ces travaux indispensables se sont révélés plus longs que prévu et je remercie la population pour sa compréhension et sa patience.

La ville, qui a d'ores et déjà déposé les demandes de subvention, prendra à sa charge le trottoir et le bordurage. Un très grand merci au Conseil Général du Nord pour ces deux actions d'envergure.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Dans un contexte économique difficile, Damien RAMEZ, en charge de l'Education, a su gérer de la meilleure manière la contrainte de la réforme scolaire en concertation avec les enseignants et les familles et je tiens à remercier l'ensemble des associations et des bénévoles qui vont offrir aux élèves, des activités de qualité.

Excellente année scolaire à tous et aux enseignants de nos écoles !.

La collaboration entre la ville, Valenciennes Métropole, l'Office de Tourisme, l'ASPM et l'Église va permettre qu'une plaque en gré rappelant l'histoire de ce patrimoine remarquable soit placée à l'entrée de notre superbe église. Excellente lecture à vous.

Votre Maire,
Philippe BAUDRIN

Une bande de passionnés qui participent à de nombreux concours avec succès.

SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE



COMMÉMORATION du 19 MARS 1962



Il s'agit de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

MM. André GUILLEZ et Claude SAGNIEZ, membres de la FNACA locale ont été décorés de la médaille commémorative "ALGERIE" avec agrafes et titre de reconnaissance de la Nation pour mr SAGNIEZ lors de cette cérémonie.



MAING - AG CHASSE

La société de chasse maingéoise s'attend à une saison morose...

Dimanche dernier, les 40 adhérents de la société de chasse maingéoise étaient invités à se retrouver salle Lohberger pour assister à leur assemblée générale annuelle. L'occasion de faire le point en compagnie de leur président Guy Collet.

* **Gibier:** Effectué comme chaque année le premier dimanche de mars, le comptage du gibier a révélé une stabilité pour les lièvres. Par contre, la densité du perdreau reste faible, et ce à cause d'une mauvaise reproduction. Quant au lapin, il demeure précaire toujours très sensible à la myxomatose.

* **Nuisibles:** Les renards sont toujours fort présents sur le territoire (qui couvre 700 ha) et cette année, le garde et son équipe de piègeurs en ont encore prélevé 22.

* **Environnement:** Outre leur pratique de la chasse, les adhérents de la société se sont encore montrés soucieux de l'environnement cette année. Enfin, côté convivialité, la société organise également un méchoui début septembre dont le bénéfice permet de réintroduire un peu de gibier.

* **Composition du bureau:** Guy Collet, président ; Bernard Lottiaux, vice-président ; Jean-Marie Collet, secrétaire ; Maurice Rigaux, trésorier ; Charles Collet, secrétaire-adjoint ; Georgie Thuilliez, trésorier-adjoint. Contacts auprès du président (Tél: 03 27 24 42 70).



CONCERT DE PRINTEMPS du dimanche 6 avril

Les enfants et les jeunes ont été mis à l'honneur lors du concert du Printemps Culturel de la musique communale et sa chorale.

Les oeuvres interprétées étaient très variées, mais nous relèverons l'excellente interprétation d'un morceau choisi du film "Danse avec les loups" .

Seul bémol : Le programme était de qualité, et l'espoir d'un auditoire plus nombreux serait juste récompense.



PAIN D'ÉPICES fait son théâtre



Un après midi d'avril en la salle Aragon, PAIN D'ÉPICES a proposé une pièce de théâtre qui nous a régala de bons mots et de bonnes répliques.

Bravo pour cette initiative à naturellement renouveler.

Journée de la DEPORTATION

Pourquoi cette date en fin avril ?

Ce choix correspond à la date de la libération des camps d'extermination.

Elle perpétue le souvenir de ces moments terribles



COMMÉMORATION du 8 MAI 1945



La Seconde Guerre Mondiale se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945.

REGARD sur ZUMBA

BABY GYM

Qu'est ce que la Baby Gym ?

Elle permet de développer la motricité, de solliciter les sensations et les sens, de favoriser l'autonomie, les capacités psychomotrices et la socialisation des jeunes enfants.

Cours (2 ans et demi - 6 ans) :
Le JEUDI de 17 à 18 h - Salle des sports.

**INSCRIPTION le Jeudi 11 septembre
de 17 à 18 h 30, salle des sports**

ZUMBA FITNESS - ZUMBA KIDS

* ZUMBA KIDS (4-6 ans) : Samedi 10-11 h
* ZUMBA KIDS (7-13 ans) : Samedi 11-12 h



* ZUMBA FITNESS (à partir de 14 ans) : Lundi 18 h 30-19h30 & Dimanche 10 h 30-11 h 30
et ce, en salle d'activité, cour de l'Ecole Maternelle.

**INSCRIPTION le lundi 8 septembre
de 18h30 à 20 h**





14 JUILLET

Chers concitoyens,

Aujourd'hui, 14 juillet, la France célèbre sa fête nationale.

C'est en effet ce jour du 14 juillet de l'année 1789 que le peuple de Paris prenait la Bastille, cette prison, symbole de toutes les oppressions et d'injustices.

C'est par le sacrifice de ces français qui se révoltaient, naquit notre régime républicain dont la devise ne tient qu'à 3 mots « liberté, égalité, fraternité ».

Ces trois mots, sont la base de notre démocratie, et de la fondation des droits de l'homme pour le respect et la solidarité entre français, et une ouverture d'espoir et de paix envers les autres peuples.

Notre société rend hommage au peuple, qui en ce jour de 1789, hurlait dans les rues l'espoir de liberté et d'égalité dans un élan de solidarité fraternelle.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à nos héros, qui ont combattu sous notre drapeau, et ont défendu nos valeurs Républicaines.

Par leurs sacrifices, ils nous ont offert la liberté, et par leur courage, nous avons hérité l'égalité, et enfin, dans leur douleur, naquit cette fraternité entre les hommes.



Nous vivons aujourd'hui dans la paix de cette révolution, et, de tous ces conflits, nous ne voulons plus jamais ça.

En ce jour de notre fête nationale, notre devoir d'hommage et d'honneur à nos compatriotes morts pour la France se résume en un seul mot ; MERCI.



Un cross traditionnel des Ecoles ... qui laisse présager la participation aux foulées maingeoises résume en un seul mot ; MERCI.

FOULÉES MAINGEOISES

Et, avec le concours actif du DAC (Denain Athlétique Club).

Et, avec le concours d'une centaine de bénévoles sans lesquels les foulées n'existeraient pas.

Et, avec la logistique de la Municipalité.



NOCES DE PALISSANDRE



Jean DEMAY et Marthe TENRET

NOCES DE DIAMANT



Francis HOTE et Jeannine MARTINAGE



René BARRA et Liliane BRIFFAUT



Bernard REWARD et Nicole LENQUETTE



Serge GAMACHE et Ariane CACHOIR



Daniel RICHEZ et M Thérèse DEMOULIN



Pierre MOUTY et Lucette QUENON



Maurice VAN PARYS et Bernadette RAMEZ

NOCES D'OR

FÊTE des MAMANS



Au centre culturel Ansart, les mamans ont reçu, enthousiasmées, une poêle en céramique. Pour clôturer cette sympathique manifestation, la médaille de la Famille Française a été remise à Anne Sophie TRIQUET, épouse KINGET, qui a donné naissance à quatre enfants, Louise, Marie Sophie, Arnould et Jean.

Corinne COLLET, Adjointe aux fêtes et cérémonies, souligna que « La famille, c'est non seulement sacré, mais c'est aussi la première cellule de la société, sans laquelle beaucoup de villages en perdraient leur âme et leur raison d'exister ».

Une très grande émotion donc lors de cette manifestation suivie par sourires et rires pendant le service du vin d'honneur.

FETE DES VOISINS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918



Cela fait plusieurs années que les habitants de la rue du 11 novembre se rassemblent pour la FETE DES VOISINS. Cette année, celle-ci s'est déroulée autour d'une belle table le Mercredi 28 mai dans le garage de Renée & Jacky pour une raclette party.

Cette soirée était remplie de fous rires, la détente était au rendez-vous pour la vingtaine de participants âgés de 25 à 76 ans. Nous avons laissé au moins pour un soir nos tracas aux vestiaires.

Opération à renouveler sûrement en 2015 avec de nouveaux habitants.

ASSEMBLEE GENERALE de la S.E.P.

Elle a eu lieu le 1er avril ; mais cette date souvent associée au domaine de la farce se révéla favorable à la constitution d'un nouveau bureau, et donc, à la pérennité de l'Association née en 1921.

Ce bureau actuellement restreint mentionne Richard DELONDRE, Président et Paul MERIAU, Trésorier.

Il est de plus remarquable de souligner que l'Association continue de remplir pleinement son rôle en octroyant à la paroisse St Bernard de Fontenelle un versement de 1500 €.

Que 2014 soit l'année de renouveau pour cette ancienne association.

Il est de nouveau possible de louer la salle pour les vins d'honneur.





L'inauguration du nouveau local de la CAISSE D'ÉPARGNE s'est déroulée le 20 mai dans une ambiance conviviale et très sympathique.

Reconnaissons ici l'efficacité de l'action de Mr le Maire auprès de la Direction de cette banque bien connue pour le maintien de l'Agence de MAING. Le service à la population est donc pérennisé.

CAF Logements indécents

La lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux qualifié d'« indigne » constitue une priorité de l'action publique. Un partenariat vient d'être officialisé entre la municipalité et la Caisse d'Allocations Familiales afin de fixer les axes prioritaires et les modalités d'intervention pour aider et soutenir les familles les plus vulnérables dans leur accès ou leur maintien dans le parc locatif local et leur permettre ainsi de développer un projet familial et social.

La convention qui a fait l'objet d'un accord entériné en juillet 2013 permet à la commission technique communale d'œuvrer dans un cadre réglementé. Cette commission qui oeuvre depuis plusieurs années contre l'indécence s'est doublement mobilisée dans cette action pour mettre en évidence les infractions au règlement sanitaire départemental et les problèmes d'indécence rencontrés.

Force est de constater depuis la mise en place de ce partenariat que les locataires ainsi désignés prennent conscience de leur devoir de respecter le logement qu'ils occupent et que les propriétaires sont réceptifs aux remarques, aux conseils et aux orientations qui leur sont donnés pour améliorer les logements locatifs.



Médailleurs du travail



Réception traditionnelle pour les médaillés du travail : 5 argent - 9 vermeil - 6 or - 7 grand or.



JARDINS FAMILIAUX



FÊTE DES ÉCOLES le 14 juin

Ambiance chaleureuse, assistance très nombreuse lors de la fête des écoles.

Soulignons ici l'important travail en coulisses pour la présentation de spectacles de haute qualité.

Soulignons enfin la remise de prix organisée par la municipalité et offert à chaque enfant.





L'équipe pédagogique maternelle.



Remerciements à Madame Hebant pour 19 années de service.



NAISSANCES

BRABANT Hugo	25 janvier
DEBRABANT Kyle	24 février
DUFOUR Lucile	26 février
DEMOULIN Julien	5 mars
BENRANNOU Safia	7 avril
BEDNARZ Lùna	13 avril
POHIN Antoine	20 avril
STEMPIN Agathe	20 avril
BRIENS Romy	28 avril
LAGACHE Louise	29 avril
REMY Lilie	3 mai
LEFEVRE Léandre	6 mai
CAILLEUX Axel	29 mai
LEMIEUVRE Eloïse	6 juin
CARLIER Lùnao	11 juin
WEAVER Maïronne	14 juin
WATRAIN Manon	18 juin
DEVRED Lézia	30 juin
BOEUF Headen	22 juillet
DUEZ Oléna	25 juillet
BUANNEC Raphaël	25 juillet
LENGLÉ Manon	10 août
NICQ Amy	13 août
MIRAOUI Hatem	20 août

MARIAGES

BENRANNOU Salim	
ARSELANE Nesrine	15 février
MALABOEUF Damien	
BURY Alison	26 avril
DEFOSSEZ Christophe	
VAN PARYS Christelle	31 mai
DEMAY David	
STANKIEWIEZ Amélie	21 juin
GOBERT Simon	
GUILLEMIN DE MONPLANET Priscille	28 juin
DEFOSSEZ Julien	
BOILLY Lucie	12 juillet

DECES

FLODROPS Odette Ve LECOT	1 février
MARCAILLE Berthe ép. DUMELZ	11 février
BOMBART Madeleine Ve SOUPLET	17 février
MICHNIK Louise Ve SIKORSKI	23 février
GRYMONPREZ Gabriel	28 février
HOUPIN Lionel	3 mars
PLATEAUX Jeanne ép. NICODEME	5 mars
DEL CAMPO Mario	7 mars
FIEVET Marguerite Ve DUCORNET	16 mars
BAUDUIN Alexandre	21 mars
BENABDELMOUMENE Fatma ép. GOUAL	22 mars
POTIEZ Eric	24 mars
FORESTIER Jacqueline Ve HENIN	26 mars
BISIAUX André	1 avril
BERTHE Denise ép. BRIDE	2 avril
DEGHAYE Danièle ép. FUENTES	7 avril
PINCHON Irène Ve POINT	18 avril
CACHEUX Pierre	19 avril
POSLUSZNY Jacques	19 avril
ZIRAM Fatma Ve MANDI	23 avril
BAUDOUX Monique ép. LIETARD	27 avril
PARISSE Albert	28 avril
KUDERA Irénée	29 avril
DREMIERE Julia Thérèse	2 mai
REAL Lucette Ve EVRARD	22 mai
POTIEZ Pierre	22 mai
DELACROIX Anne Ve DUFOUR	2 juin
DESPREZ Raymonde Ve LIBERT	2 juin
HOCHU Monique	7 juin
VANDEBECQ Germaine Ve CATHELAIN	15 juin
LANCELOT Andrée Ve SEIGNER	7 juillet
WOLNIAK Stanislas	10 juillet
MONSERGENT Jean	28 juillet
SALENGROS Roger	29 juillet
GRAVE Raymond	1 août
DUMELZ André	15 août
SEMAIL Gisette Ve GARÇON	19 août

PERMANENCES

MAIRIE

- **ASSISTANTE SOCIALE**
tous les mardis de 9h00 à 11h00 - Tél : 03/59/73/21/21
- **CONSULTATION DES NOURRISSONS**
2^e et 4^e jeudis de chaque mois
de 14h00 à 16h00 - Tél : 03/59/73/21/21
- **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**
tous les jeudis de 16h00 à 17h00
- **RAPATRIES**
le 4^e vendredi de chaque mois de 9h00 à 11h00

• CONCILIATEUR

le 3^e jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00

AU POINT ACCUEIL

- **CAPEP** - les mardis matin et jeudi après-midi
Tél : 03/27/36/98/46
- **EPICERIE SOCIALE**
mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h15
jeudi de 8h30 à 11h30 - Tél : 03/27/36/98/47
- **P.L.I.E.**
Uniquement sur rendez-vous - Tél : 03/27/09/61/93
- **MISSION LOCALE** - M. Sébastien DECONINCK
uniquement sur rendez-vous à prendre à la mission locale
de VALENCIENNES - Tél : 03/27/41/16/54

AVIS

• INSCRIPTIONS 11 NOVEMBRE

Les jeunes gens de la commune ayant passé avec succès à l'issue de l'année scolaire 2013/2014 les examens du BACCALAUREAT, BREVET DES COLLÈGES, BEP, CAP sont invités à se présenter en mairie munis du diplôme ou de l'attestation de réussite du 22 SEPTEMBRE au 11 OCTOBRE 2014.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE
APRÈS CE DÉLAI
RÉCOMPENSES REMISES LE 11 NOVEMBRE 2014.

• URBANISME RAPPEL

Les demandes d'autorisation d'occuper le domaine public (pose de benne, échafaudage, etc ...) doivent être déposées en mairie au moins TROIS JOURS avant la date du début de l'occupation.

• ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectuera une enquête sur l'emploi en continu durant la période du 29 septembre au 21 octobre 2014, sur la commune de MAING. Les enquêteurs qui prendront contact avec les enquêtés seront munis d'une carte officielle les accréditant.

CCAS

• COLIS DE NOËL 2014

Rappel :

Pour ouvrir le droit au colis de Noël dont la distribution a lieu la semaine qui précède Noël :

- Il faut résider dans la commune depuis au moins 90 jours avant le 25 décembre, soit le 26 septembre.

- Les **NOUVEAUX MAINGEOIS** fêtant leur 65^e anniversaire cette année, et qui souhaitent bénéficier du colis doivent venir se signaler au bureau du CCAS, avant le 1^{er} décembre.

- Etre bénéficiaire d'une carte d'Invalidité à 80% pour les personnes handicapées de moins de 65 ans : se présenter au bureau du CCAS avant le 1^{er} décembre.

- Avoir un enfant reconnu Papillons Blancs : se présenter au bureau du CCAS, avant le 1^{er} décembre.

Merci d'informer le bureau du CCAS sur tout changement de situation (déménagement, placement en maison de retraite).

• PLAIDS 2014 :

Rappel :

Les nouveaux habitants arrivés sur le commune de Maing depuis au moins 6 mois au 1^{er} décembre et fêtant leur 80^e anniversaire doivent venir se signaler, munis de leur livret de famille, au bureau du CCAS avant le 1^{er} novembre.

• TITRES DE TRANSPORT :

TRANSVAL 10 (coquelicots)

Le Maire informe les personnes âgées de 60 ans et plus, non imposables sur le revenu, qu'elles peuvent bénéficier d'un certain nombre de voyages sur les lignes desservies par TRANSVILLES (titres de transport "Transval 10").

Celles-ci sont invitées à se présenter :

**en MAIRIE - Bureau du CCAS
du 03 novembre 2014
au 19 décembre 2014
tous les jours sauf le mercredi**

munies de leur **avis de non-imposition sur le revenu afférent à l'année 2013**,

Ces titres de transport peuvent être utilisés pour prendre le tramway.

• PASS SENIOR 2015

Le Maire informe les personnes âgées de plus de 65 ans non imposables sur le revenu qu'elles peuvent bénéficier d'un nombre illimité de voyages sur les lignes desservies par TRANSVILLES sur l'année 2015. Les inscriptions auront lieu courant décembre - les dates ne sont pas encore fixées.

• INFO NATIONALITE

Le Tribunal d'Instance vous informe que le service de la nationalité est ouvert du LUNDI au JEUDI de 9H à 12H, l'après-midi sur rendez-vous et le VENDREDI de 9H à 12H.

l'adresse électronique ainsi que le numéro de téléphone du service de la Nationalité :
nationalite.ti-valenciennes@justice.fr
03/27/20/23/15

Dans le cadre de l'action culturelle et de la mise en valeur des artistes maingeois, une exposition aura lieu en la salle Aragon les 27, 28 et 29 mars 2015.

Les artistes "Manoqueux" intéressés peuvent prendre contact avec Chantal DESROUSSEAU, Adjointe à la Culture (0327450993), ou Charles COLLET, Adjoint à la Communication (0361251488).

GALA DE DANSE



Les 28 et 29 juin s'est déroulé le gala de danse annuel rassemblant 180 danseurs et danseuses sur le thème du cinéma.

Le travail fourni tout au long de l'année par l'animatrice, Laura Philippe et ses élèves a été plus que concluant.

Félicitation à tous.

L'amicale Laïque

14^e CENTENAIRE 18 DE LA GUERRE
SOLDATS
DIMANCHE
14 OCTOBRE 2014
15H00

Dans le cadre de la semaine bleue, avec la collaboration de l'ASPM et la Municipalité de Maing.

SPECTACLE ORIGINAL DE LA CHORALE ARPEGE
SALLE LOUIS ARAGON
MAING

Tarif : 5 €
Tarif groupe (à partir de 10 pers) : 4 €
Gratuit enfants - 10 12 ans (uniquement sur réservations)

A partir du 11/09/14
Billetterie à l'Ankurel de la Mairie de MAING
Renseignements et réservations :
compt@choralearpege.fr
Et au 03 27 34 31 88 ou 06 65 61 86 62
Placement libre
www.choralearpege.fr



Pour la Chorale Arpège et sa vingtaine de Choristes, la chanson est depuis dix-huit ans Passion, joie, complicité, défi et Bonne humeur.



Dans le cadre de la semaine bleue, avec la Collaboration de l'ASPM et de La Municipalité de MAING



Elle vous propose son spectacle « SOLDATS »
Né d'après une idée originale de son chef de chœur
Thibault FOUART et concrétisé
Par la participation active de
Tous ses membres.

A l'occasion de la commémoration du centenaire
De la guerre 14-18, à travers des extraits de textes,
De lettres, de photos et de chants d'hier et
D'aujourd'hui, « SOLDATS » relate le ressenti
Des anciens combattants et de leurs proches,
De la douleur de la séparation jusqu'à
L'Armistice et l'Après-Guerre...



Murielle CATY
Correspondant communication

Caf du Nord
59863 Lille cedex 9
03 28 58 59 22 - Fax : 03 28 58 59 43 [caf.fr](mailto:murielle.caty@cafduNord.cnafmail.fr)
murielle.caty@cafduNord.cnafmail.fr

La Caf du Nord récompense l'innovation en faveur des parents du Département

Envie d'aller plus loin ?

Prix du meilleur
Projet
Innovant
"Parentalité"

8^{ème} ÉDITION DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL

Poser sa candidature,
Présenter son dossier,
Défendre ses idées,
Mettre en route son projet...

RAPIDE FIAIBLE PRESSION DE POUSS

La Caf du Nord dispose d'une enveloppe de 45 000 € pour soutenir les lauréats retenus.

En savoir plus : www.caf.fr "fabrique partenariale"

Date limite d'envoi des candidatures : 31 mai 2014